

DÉLIBÉRATIONS

N° 2023/013/7.5

Feuillet n°016



Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-trois, le 2 mars, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de La Bachellerie, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 23 février 2023

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	40
Votants :	47
Pour :	47
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Élodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire ADOUX, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Claude TURBANT, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, ~~Frédéric GAUTHIER~~, Fabien JAUBERT, Jean-Yves VERGNE, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléant : Dominique DURUY représentée par Gilles COZANET, Jacques MIGNOT représenté par Maurice DUBREUIL, Patrick DELAUGEAS représenté par Patrick BONIN.

Excusés : Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Gérard MERCIER, Patricia FLAGEAT, Patrick GAGNEPAIN, Jean-Michel LAGORSE, Jean-Louis PUJOLS donne pouvoir à Élodie REBEYROL, Sébastien LUNEAU, Olivier ROUZIER, Mattia TRENTMONT donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Jean-Michel LAGORSE, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Frédéric GAUTHIER, Isabelle DUPUY, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Sabine BOUTINAUD donne pouvoir à Jean-Yves VERGNE, Maud MANIERE, Caroline VIEIRA donne pouvoir à Bernard BEAUDRY.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Attribution d'une subvention à l'association Office de Tourisme Vézère Périgord Noir et signature de la convention d'objectifs et de moyens pour l'année 2023

Vu les statuts de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir,
Considérant la compétence Tourisme exercée par la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
Considérant l'existence d'un Office de Tourisme Intercommunal à statut associatif,
Considérant la nécessité de conclure une convention d'objectifs et de moyens entre la Communauté de Communes et l'Office de Tourisme afin de définir les objectifs et les missions pour l'année 2023 dévolues à l'Office de Tourisme ainsi que les moyens financiers alloués.

AR Prefecture

024-200041150-20230302-DE2023013-DE
Reçu le 07/03/2023

Vu les dispositions législatives et réglementaires en vigueur,
Vu, la délibération du conseil communautaire du 28 juin 2022 adoptant la création de l'EPIC Office de tourisme Vézère Périgord Noir,




Compte-tenu de ces éléments et après lecture de la convention, il est proposé au Conseil Communautaire d'autoriser le Président à signer cette convention, cette dernière assurant les moyens de financement de l'association sur le premier trimestre 2023 notamment sur la question de la rémunération des collaborateurs » le temps de leur intégration au 1^{er} avril 2023.

Cette intégration assurée au 1^{er} avril assure ensuite le versement d'une contribution à l'EPIC pour l'exercice 2023 moyennant une convention présentée au prochain conseil communautaire.

Ladite subvention versée à l'association assurera le « tuilage » et viendra en diminution de la subvention annuelle confiée à la fonction Tourisme.

Monsieur Frédéric GAUTHIER, Président de l'association Office de Tourisme Vézère Périgord Noir se retire et ne participe pas au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

-  **APPROUVE** la convention d'objectifs et de moyens pour l'année 2023 entre la Communauté de Communes et l'association Office de Tourisme Vézère Périgord Noir,
-  **VALIDE** le montant de la subvention d'un montant de 120 000 € dont les modalités sont exposées dans la convention,
-  **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ladite convention et tout acte en découlant.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 06/03/2023

Le Président,
Dominique BOUSQUET
Terrassonnais

Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10
Haut Périgord Noir

Terrassonnais
Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10
Haut Périgord Noir

AR Prefecture

024-200041150-20230302-DE2023013-DE
Reçu le 07/03/2023